

CONTRÔLE DES FLUX D'ENTRÉES ET DE SORTIES DES INTERVENANTS ET DES ÉQUIPEMENTS DANS LES ZONES À RISQUES



Chaque année, des centaines de jours de productions sont perdus dans les secteurs du nucléaire civil et de l'aéronautique pour cause de corps étrangers, dans les circuits.

Ces solutions contribuent ainsi à réduire les accidents dans les zones à risques. Elles facilitent la gestion des flux humains et matériels, et contrôlent les entrées et les sorties de zone.

D'autres outils existent, plus spécifiques dédiés à réduire les « heures critiques », protéger les armoires électriques ou encore anticiper efficacement les risques.

FME (Foreign Material Exclusion) : Norme utilisée dans le secteur du nucléaire.

FOD (Foreign Object Debris) : Norme utilisée dans le secteur industriel.

A partir de matériaux durables, faciles à transporter, rapides à installer et à désinstaller :

- Contrôle des flux : déployés sous forme d'une application ou de panneaux, ces équipements permettent le contrôle rapide et facile des flux à l'entrée d'une zone.
- Équipements de protection de la zone FME : ces panneaux mobiles sont destinés à avertir et délimiter la zone à risques. Ils sont interconnectables et faciles à déployer.
- Couverture piscine ou de bassin industriel : fabriquée à l'aide d'une membrane souple, elle est rapide et facile à mettre en place. Elle couvre partiellement ou totalement un bassin et prévient les risques de chutes d'objets sur les opérateurs intervenant en fond de piscine.
- Protection garde-corps et tiroirs électriques : Outils de balisage de sécurité, ils permettent d'identifier un espace à risques et d'éviter la chute d'objets dans ces espaces.